

**Stendhal, Balzac, Dumas. *Un Récit romantique ?*, sous la direction de Chantal Massol, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, Collection « Cribles : Essais de littérature », 2006. Un vol de 322 p.**

Existe-t-il ce qu'il serait décidément possible d'appeler en propre un « récit romantique », rigoureusement déterminé, définissable, dont les tendances ou les constantes posséderaient une spécificité claire ? La question n'est pas vaine : il est bon d'interroger, quelquefois, les certitudes les mieux établies circulant avec une apparente impunité dans les histoires littéraires et les manuels. La question est grave aussi : dès lors qu'elle concerne la notion très incertaine de genre, et même de sous-genre, la joute promet d'être rude entre ceux qui croient qu'écrire renvoie premièrement à des formes et à des canons préétablis, et ceux qui pensent que la généralité que constitue un genre est impropre à saisir ce qui fait la pertinence et l'intérêt d'une œuvre. C'est aussi cette alternative qui figure au cœur de l'instructif exposé introductoire que signe Lise Dumasy. Qu'y a-t-il de commun entre les récits de Stendhal, de Balzac et de Dumas, puisque c'est à l'aune de trois auteurs hors du commun qu'il a été décidé de prendre la mesure de la permanence d'un genre auquel ces presque contemporains sacrifient avec un bel ensemble en effet ? Tout et rien à la fois. Car s'il est bien sûr que des tics, des tours et des trucs peuvent leur donner, ici ou là, un air de ressemblance, il est tout autant certain que des lignes conçues par Stendhal, formulées par Balzac, rédigées par Dumas, ne sont rien moins que semblables : le style fait l'homme et il fait l'œuvre aussi. Si les trois auteurs évoqués peuvent être considérés comme les maîtres du récit romantique – et si cette assertion est autre chose qu'une formule vide –, alors il est légitime, en effet, de se demander quels sont les ingrédients fondateurs de leur communauté d'écriture et de chercher à évaluer aussi les déviances mutuelles qu'ils manifestent. Comment faire pour débrouiller l'écheveau ? L'idée de base de l'ouvrage a été d'exiger de chacun des contributeurs qu'il parte à la chasse aux comparaisons pour faire ressortir, sur tel ou tel plan (la structure narrative, le style, le motif, la thématique, l'énergétique, le rapport à l'Histoire, au lecteur, au politique...), la communauté d'intérêt qui réunit les trois auteurs emblématiques de référence. En fait, force est de constater que la question posée au point de départ a laissé perplexe plus d'un des participants au colloque qui les a réunis, en novembre 2001, à l'université Stendhal Grenoble 3, dont voici réunis les actes. La question est « complexe » dit l'un, et mon « modeste rapprochement » ne sera pas à même de la résoudre ; impossible de conclure à partir du mécanisme rhétorique très général que j'ai choisi d'examiner, dit l'autre ; les exemples que je tire de Stendhal et de Balzac font inférer qu'une poétique du roman est bel et bien à l'œuvre plutôt qu'une réelle généralité, dit un troisième ; les « longueurs », « ces développements superflus qui alourdissent le texte », dont les auteurs-témoins ne sont pourtant pas avares, excèdent l'aire romantique et ne constituent pas davantage un critère recevable, dit un quatrième ; en fait, une « nouvelle » appréhension de l'individu, une « nouvelle » manière d'appréhender l'Histoire, un régime du féminin « inédit », font leur apparition, dans les textes proposés à l'examen, disent d'autres. Etc. Le panorama est parlant, certes, mais d'abord *a contrario*. Sans doute le corpus était-il – certainement avec de bonnes raisons – trop étroit ; sans doute les auteurs choisis étaient-ils des écrivains par trop hors du commun ; peut-être inclure dans l'enquête la production bas de gamme aurait-il donné des résultats plus probants à certains égards. Mais à certains égards seulement, car les innombrables Dupont, Durand, Dumont de l'époque ayant conçu dans la norme et dans le genre, s'ils font bien accéder à un type d'écriture, ne permettent pas forcément de reconnaître l'intérêt qui pourrait s'y rattacher.

Charles GRIVEL